

DELIBERATION DU CONSEIL

Séance du 27/04/2026**2026-020****NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 11
 Présents : 9
 Absent : 2
 Pouvoir : 1
 Nombre de suffrages exprimés : 10
 Pour : 10
 Contre : 0
 Abstention : 0

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril le conseil municipal de la commune de Bozas, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre de conseillers en vigueur, en Mairie, sous la présidence du Maire, Monsieur JUNIQUE Olivier

Étaient présents :

M. JUNIQUE Olivier, M. ARGUDO Didier, Mme SAVEL Laetitia, M. MONCHAL Cyril, Mme THOMAS Isabelle, Mme BERTRAND Eliane, , Mme BATTANDIER Martine, Mme GARNIER Laura, Mme BUFFIERE Marine.

Était absent :

M. DELOCHE Fabien, M. PERRET Jacques.
 Monsieur DELOCHE Fabien a donné pouvoir à Mme BERTRAND Eliane.

A été nommé comme secrétaire de séance : Mme BUFFIERE Marine

OBJET : Vote du budget primitif 2026 – budget principal**Date de convocation**10/04/2026**Date d'affichage :**29/04/2026

Acte rendu
 exécutoire après
 dépôt en préfecture
 le 30/04/2026

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le débat d'orientation budgétaire ;

Vu la délibération relative à l'affectation du résultat 2025 ;

Considérant le projet de budget primitif 2026 présenté par le Maire ;
 Après en avoir délibéré :

- ADOPTE le budget primitif 2026 de la commune, qui s'équilibre comme suit :

<i>Section de fonctionnement</i>	<i>Section d'investissement</i>
• Dépenses : [316 586,99] • Recettes : [316 586,99]	• Dépenses : [819 617,81] • Recettes : [819 617,81]

Total du budget

- Dépenses : [1 136 204,80]
- Recettes : [1 136 204,80]

PRÉCISE que le budget est voté : **Au niveau du chapitre**

AUTORISE le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite autorisée par la réglementation M57

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à BOZAS,

Le Maire,

M. JUNIQUE Olivier

Le Secrétaire

Mme BUFFIERE Marine